

Instrument personnel

Je souhaite que mon instrument soit assuré par la CMF via l'intermédiaire de l'école de musique.

Références de l'instrument :

.....

Date d'achat (facture si possible) :

neuf

occasion

Partenaires

- J'accepte la diffusion des programmations des partenaires culturels du territoire tel que les Bains Douches, Balade en Boischaud, Phalène arts pluriels, etc.

Règlement intérieur

- J'ai pris connaissance du règlement intérieur et j'en accepte les termes.

(À consulter sur www.musiqueenboischaudmarche.com)

Signature :

Devoirs RGPD

« Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à lister les élèves et adhérents de l'école de musique. Les données ne sont utilisées que par le Conseil d'Administration et les salariés de l'association.

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous Connectez directement sur votre compte [opentalent](#).

Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant. »

Signature

École de musique
Musique en Boischaud Marche (MBM)
Les Bains Douches
Place Anne Sylvestre
18 160 Lignières



musicenboischaudmarche@gmail.com

Coordinateur pédagogique : Sylvain Lainé
06 34 06 26 59

Président : Lionel Guiblin
06 11 01 32 88

Bulletin d'inscription

Année scolaire 2024-2025

- Nouvelle inscription
 Réinscription
 Adhésion seule

Élève :

Nom et prénom

Date de naissance.....

Adresse.....

Code Postal.....Commune.....

- CDC Arnon Boischaud Cher CDC Berry Grand Sud autres

Téléphone domicile

Téléphone portable.....

Personne à prévenir en cas d'urgence.....

Téléphone en cas d'urgence.....

Adresse électronique.....

Documents à fournir

- Attestation de responsabilité civile ou extra-scolaire au nom de l'enfant (ou du foyer pour l'adulte)

Autorisation droit à l'image

J'autorise l'école de musique **Musique en Boischaut Marche** à prendre mon enfant ou élève scolarisé pour l'année 2024-2025 à MBM en photo et à diffuser son image sur tout support de communication exclusivement pour la présentation et l'illustration des activités à l'école de musique.

- Autorise N'autorise pas

Signature du représentant légal :

Pratique instrumentale ou vocale individuelle

Durée : 30 minutes (cycle1) 45 minutes (cycle2)

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Accordéon | <input type="checkbox"/> Technique vocale |
| <input type="checkbox"/> Batterie/percussions | <input type="checkbox"/> Flûte traversière * |
| <input type="checkbox"/> Clarinette | <input type="checkbox"/> Trompette* |
| <input type="checkbox"/> Saxophone | <input type="checkbox"/> Vielle à roue * |
| <input type="checkbox"/> Guitare | |
| <input type="checkbox"/> Piano | |
| <input type="checkbox"/> Violon | |
- *sous réserve d'un nombre suffisant d'élèves

Pratique collective

- Eveil musical (4-6 ans) - durée : 30 à 45 minutes (en fonction du nombre d'enfants)
- Initiation musicale (6-7 ans - enfants en CP) - durée : 0h45
- Formation Musicale - 0h45
 Oui Non
- Atelier de Pratique Collective Instrumentale et vocale
 Mercredi 17h30- 19h00 à Lignièrès
 Samedi de 13h30 à 14h15 (débutants) à Lignièrès

Harmonies

- Lignièrès Le Châtelet (tarif défini par les harmonies - les consulter)

Tarifs et Modalités de paiements

Paiements élèves (à l'ordre de Musique en Boischaut Marche) à déposer où envoyer aux Bains-Douches :

Musique en Boischaut Marche

Les Bains Douches
Place Anne Sylvestre
18 160 Lignièrès

- Adhésion : **15 euros**
(L'adhésion de 15 euros par personne est obligatoire pour s'inscrire aux cours. Vous pouvez aussi soutenir l'école de musique en versant une adhésion même si vous n'êtes pas élève.)
- Règlement effectué en une fois (septembre 2024)
- Règlement effectué en trois fois (septembre 2024/novembre 2024/janvier 2025)
- Règlement effectué en trois fois (septembre 2024/janvier 2025 /avril 2025)
- Règlement effectué - étalement de septembre à février - détail à convenir avec la trésorière)

Dégressivité de 10% appliquée dès le 2^{ème} élève de la même famille.

L'inscription ne sera validée qu'après remise de paiement total de l'année. Dépôt des chèques à l'association à la date convenue.

Toute année scolaire commencée est dû entièrement sauf en cas de force majeure justifiée. Cependant, lors d'une première inscription, un désistement est possible avant la clôture du premier mois de cours

Tarifs 2024-2025 coût au trimestre	Résidents CDC Berry Grand Sud CDC Arnon Boischaut Cher		Résidents hors CDC
	moins de 25 ans	plus de 25 ans	tarif unique
	à titre indicatif prix d'une séance par semaine		
 cursus complet			
cours individuel instrument formation musicale (FM) pratique collective MBM	134€/trim.	174€/trim.	180€/trim.
	13 €	17 €	17 €40
 Jardin musical			
éveil musical initiation musicale (6/7 ans)	60 €/trim.	/	107 €/trim.
	5 € 80	/	10€35
 pratique collective MBM seule			
pratique collective instrumentale formation musicale (FM)	60 €/trim.	84 €/trim.	107 €/trim.
	5€ 80	8€13	10€35
 Pour la pratique d'un deuxième instrument	90€/trim.	107€/trim.	130€/trim.